Image not found or type unknown

Rupture de pacs unilatérale abusive?

Par **estelle31**, le **23/05/2009** à **10:35**

Bonjour,
je suis actuellement pacsée à quelqu'un qui m'est infidèle. Je souhaiterai rompre le PACS, mais mon partenaire nie les faits, je m'acheminerais donc vers une rupture unilatérale. Sachant que cette personne a un salaire moins élevé que moi, ma question est : la rupture peut-elle être considérée comme abusive ou peut-il me demander des dommages et intérêts pour un préjudice subi quant à l'amoindrissement de son train de vie après la rupture?
Merci par avance de vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés